Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 062-266204916-20260908-2026_10-DE

2026-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

C.C.A.S. DE LAVENTIE

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt - six le Mardi 8 Septembre à 18h30 les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Laventie, se sont réunis en Mairie de Laventie, sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, Nathalie DEBAISIEUX, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 1er Septembre 2026.

Etaient présents :

Madame Nathalie DEBAISIEUX, Madame Elise DURIEUX, Madame Marie-Cécile PEREL, Madame Elodie JESSEL, Madame Audrey DUMONT, Monsieur Philippe MARY, Madame Marie-Claire CARNIAUX, Madame Marie BAILLEUL, Madame Florence LAPLUME, Madame Brigitte DURETZ.

Etaient absents excusés :

Monsieur Bruno WIART, qui avait donné pouvoir à Madame Marie-Cécile PEREL, Madame Véronique MANCEY, qui avait donné pouvoir à Madame Elise DURIEUX, Monsieur Laurent VERDRON, Monsieur Eric DEMONT, Madame Francine LEMIRE, Madame Tiffany PAILLARD, qui avait donné pouvoir à Madame Florence LAPLUME et Madame Frédérique DEBEVER, qui avait donné pouvoir à Madame Nathalie DEBAISIEUX.

Etaient absents :

Conformément à l'Article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Marie-Cécile PEREL est nommée Secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice :	**17**
Nombre de présents :	**10**
Nombre de suffrages exprimés :	**14**
Vote Pour :	**14**
Vote Contre :	**00**
Abstentions :	**00**

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 062-266204916-20260908-2026_10-DE

2026-10 : Délibération budgétaire : modificatif n°2 budget C.C.A.S.

Madame la Présidente indique à l'assemblée qu'une régularisation est nécessaire suite à une délibération de mise en non-valeur prise en 2025.

Elle propose de mettre à jour le budget par une délibération budgétaire modificative, comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET C.C.A.S.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-65134-01 : Aides	830.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541-01 : Créances admises en non-valeur	0.00 €	830.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**830.00 €**	**830.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	830.00 €	830.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		**830.00 €**		**0.00 €**

Après délibération, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la délibération budgétaire : modificatif n°2 budget C.C.A.S.

La présente délibération sera transmise à la Sous-Préfecture de Béthune pour visa et contrôle de légalité.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits
La Présidente du CCAS
Maire de Laventie
Nathalie Debaisieux

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le
La Présidente du CCAS
Maire de Laventie
Nathalie Debaisieux
Et Publication ou Notification en date du

